

Devoir ou cours sur la classification des animaux

Numéro d'inventaire : 2018.3.577

Auteur(s) : Emile Augier

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1830 (vers)

Inscriptions :

- signature : Augier
- numéro d'ordre : II ou rédaction (Le 2 en chiffres romains et le ou ont été passés à l'encre tandis que le mot rédaction est resté au crayon graphite)

Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire

Description : Un feuillet ms plié en deux (petit in-4), écrit sur trois faces. Marges et lignage ajoutés au crayon graphite.

Mesures : hauteur : 20,4 cm ; largeur : 15,5 cm (fermé)

Notes : Élément d'un ensemble de cours et devoirs de l'élève Augier, qui fit ses études à Paris, à la pension Boniface, rue Saint-André des Arts, et au lycée Henri IV.

Mots-clés : Sciences naturelles (post-élémentaire et supérieur)

Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor)

Autres descriptions : Langue : Français

III. Rédaction.

Augier

Lorsqu'on classe des animaux d'après les divers degrés
de ressemblance qu'ils ont entre eux et d'après les
différences plus ou moins considérables qui les distin-
guent, on remarque d'abord qu'il existe dans
le règne animal 4 types principaux d'après
lesquels la nature semble avoir construit ses
êtres. On divise donc le règne animal en 4
grande embranchement. Savoir : 1° les animaux
vertébrés qui ressemblent à l'homme par les points
les plus importants de leur organisation, qui
ont un squelette intérieur servant à soutenir les
diverses parties de leur corps, un cerveau et une
moelle épinière située au-dessus du canal
digestif et renfermé dans une gaine osseuse
pour le crâne et les vertèbres; du sang rouge et
un cœur musculaire composé au moins de 2 cavités,
une droite; jamais plus de 4 membres, enfin le
corps symétrique; 2° les animaux articulés qui
ressemblent aux écrevisses, aux insectes etc. qui
n'ont point de squelette intérieur comme les ani-
maux vertébrés, mais dont les pièces se durcissent
de façon à constituer une sorte de squelette
extérieur formé de canaux pleins à la suite
des uns, des autres, et renfermant dans leur
intérieur toutes les parties molles. Le système